



RÉSULTAT DU VOTE  
Nombre de votants : 27  
Voix favorables : 27  
Voix défavorables : 0  
Abstention : 0

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance du 11 octobre 2022**

**Délibération**  
**n° CA 2022 - 106**

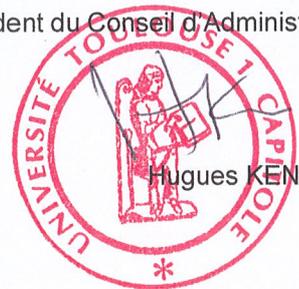
**approuvant la signature de la convention**  
**entre l'Université Toulouse 1 Capitole (École de Management de Toulouse - TSM)**  
**et la SCIC IF, les Imaginations fertiles**

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L712.3,

**Article unique**

Le conseil d'administration approuve la signature de la convention entre l'Université Toulouse 1 Capitole (École de Management de Toulouse-TSM) et la SCIC IF, les Imaginations fertiles, annexée à la présente délibération.

Le Président du Conseil d'Administration



Hugues KENFACK



## Convention

### Entre

#### **L'Université Toulouse 1 Capitole**

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse cedex 9

N° SIRET : 31047085100026 - Code APE : 9499Z

représentée par Monsieur Hugues KENFACK, Président

agissant au nom et pour le compte de **l'École de Management-Toulouse School of Management**

représentée par Monsieur Hervé PENAN, Directeur

ci-après dénommée, TSM

et

#### **LA SCIC IF, LES IMAGINATIONS FERTILES**

2 rue Raymond Lizop

31100 Toulouse

N° SIRET : 533 971 792 00031

représentée par Madame Agnès GAIGNEUX, Gérante

ci-après dénommée, IF

## **Préambule**

---

L'École de Management (TSM) et les Imaginations Fertiles (IF) souhaitent conclure un partenariat afin de permettre aux étudiants de l'École de :

- se confronter à une culture de projet centrée usager et basée sur l'expérimentation ;
- découvrir, par la pratique, de nouvelles façons de penser, concevoir et réaliser un projet ;
- se préparer au dialogue transdisciplinaire nécessaire dans le monde de l'entreprise ;
- rencontrer, échanger et construire avec des entrepreneurs et entreprise ;
- se former aux nouvelles technologies numériques et techniques de prototypages.

## **Article 1 - Objet de la convention**

---

La présente convention a pour objet de définir les modalités de collaboration entre l'École de Management (TSM) et les Imaginations Fertiles (IF).

Le cadre de cette convention s'applique à l'ensemble de l'offre de formation de TSM (formation initiale et formation professionnelle). Dans ce cadre, les équipes de IF interviendront sur les aspects suivants dans les limites et selon le processus fixé par cette convention :

- Modules de formation / action sur des formations spécifiques ;
- Modules de travaux pratiques / prototypage ;
- Modules de formation au sein de l'espace atelier partagé / makerspace ;
- Des prestations sur mesure - soit, toute demande spécifique non détaillée dans cette convention.

L'ensemble des formations de TSM peuvent prétendre à l'activation de cette convention.

## **Article 2 - Engagement des partenaires**

---

### *2.1. TSM s'engage à :*

- Communiquer auprès de ses responsables de formation le contenu de cette convention, ainsi que les règles selon lesquelles ils sont à même d'y faire appel ;
- Prendre en charge les interventions désignées par la convention, validées par TSM et réalisées par IF ;
- Recenser les besoins des responsables de formation de TSM et valider la programmation des interventions correspondantes 2 fois par an afin d'avoir une meilleure vision sur la planification des actions à mettre en œuvre : estimation des besoins au 1er juillet et validation début octobre ;

### *2.2. IF s'engage à :*

- Accompagner chaque responsable de formation, qui fait état de son besoin auprès de TSM, dans la définition du contenu et de la forme des interventions en favorisant autant que possible l'orientation vers des interventions définies préalablement dans le cadre de cette convention ;
- Assurer l'accès aux ressources disponibles sur le Tiers-Lieu des Imaginations Fertiles (salles, matériaux et machines le cas échéant) nécessaires à la bonne réalisation des interventions ;
- Mettre à disposition des étudiants, dans l'exercice des modules dont il a la charge, du matériel standard de prototypage (consommable 3D, carton, silicone, scotch, colle, peinture).  
Des chutes de matériaux, ou des matériaux de recyclage pourront être mis à disposition des étudiants dans la mesure des stocks disponibles. Dans le cas où TSM ou ses étudiants souhaitent disposer de matériel spécifique lors des modules de prototypage, il est de leur responsabilité de s'approvisionner et d'en assumer les coûts ; dans ce cas, IF se réserve le droit de refuser que certains matériaux soient utilisés dans les différentes machines de son parc pour des raisons de sécurité. Informer l'équipe de IF de tout besoin ou intervention qui nécessiterait leurs ressources, et/ou compétences, et/ou savoir-faire ;
- Donner à TSM la visibilité sur la consommation budgétaire réalisée par les responsables de formation à la clôture de chaque session de validation ;
- Être l'interlocuteur unique de TSM dans le cadre cette convention, notamment en termes de facturation.

## **Article 3 - Engagements financiers**

---

Le règlement des interventions, quel que soit leur nature ou leur type, sera effectué par TSM sur présentation d'une facture éditée par IF.

Les factures respecteront les modalités tarifaires définies en annexe à cette convention et feront apparaître la nature des interventions et la date à laquelle celles-ci ont eu lieu.

#### **Article 4 - Suivi et évaluation**

---

Une évaluation annuelle sera effectuée lors d'une réunion entre TSM et IF à la fin des projets. De même, un point d'étape intermédiaire est prévu à mi-parcours de la période globale de la convention.

#### **Article 5 - Publicité, diffusion, communication**

---

Les logos fournis par Les Imaginations Fertiles seront intégrés aux supports de communication produits par TSM. De façon réciproque, les logos fournis par TSM pourront être intégrés aux supports de communication produits par Les Imaginations Fertiles.

#### **Article 6 - Durée, résiliation, modifications**

---

La convention est conclue pour une période de deux ans (du 1er septembre 2022 au 1er septembre 2024).

La convention sera mise en œuvre et suivie par Monsieur Julien Grobert, Maître de conférences, responsable de la formation professionnelle à TSM et Monsieur Philippe Rigal, Responsable du développement à Imaginations Fertiles.

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux de Toulouse, mais seulement après épuisement des voies amiables (conciliation, arbitrage...).

Toute modification substantielle, matérielle ou financière, de quelque nature que ce soit, des opérations programmées doit être acceptée par chacune des parties et devra faire l'objet d'un avenant.

La dénonciation de ce document peut se faire par l'envoi d'un courrier en recommandé avec accusé réception.

*Fait à Toulouse, le XX/XX/2022 en trois exemplaires originaux :*

Pour l'Université Toulouse 1 Capitole    Pour l'École de Management    Pour Les Imaginations Fertiles

Hugues KENFACK  
Président

Hervé PENAN  
Directeur

Agnès GAIGNEUX  
Gérante

**Annexe - Grille tarifaire**

*Tarifs pour les formations de Toulouse School of Management - TVA applicable de 20%*

**Typologie et tarification des produits (adhésions et interventions)**

	Pour une commande d'un même produit inférieure à 5 unités (par session de commande)		Pour une commande d'un même produit supérieure à 5 unités (par session de commande)	
	HT	TTC	HT	TTC
Formation Action – Design / usages (dans la limite de 30 étudiants – 2 intervenants) – 1 journée	1800 €	2160 €	1710 €	2052 €
Formation Action – Design / usages (dans la limite de 30 étudiants – 2 intervenants) – 1/2 journée	950 €	1140 €	902,5 €	1083 €
Travaux Pratiques – Prototypage (dans la limite de 15 étudiants – 1 FabManager) – ½ journée	510 €	612 €	485 €	581 €
Travaux Pratiques – Prototypage (dans la limite de 30 étudiants – 2 FabManager) – ½ journée	950 €	1140 €	902,5 €	1083 €
Formations spécifiques aux machines de fabrication numérique / logiciel 2D ou 3D / carte électronique Arduino (dans la limite de 15 étudiants) - ½ journée	510 €	612 €	485 €	581 €
Les prestations sur-mesure donneront lieu à des devis spécifiques. (Par exemple, rencontre d'acteurs de l'écosystème du Tiers-Lieu Les Imaginations Fertiles, accompagnement de projets d'étudiants, ...)				